

## **ALERTE « LA LIGNE ROUGE EST FRANCHIE »**



La Branche de L'aide de l'Accompagnement et des Soins à domicile du secteur associatif déjà précarisé depuis de nombreuses années par le manque de financement est aujourd'hui directement attaquée.

En effet plusieurs départements se refusent à financer à hauteur des besoins ce secteur, en préférant partager l'enveloppe dédiée avec les services du lucratif. Cela leur permet de de déroger et d'appliquer les tarifs les plus bas.

Cela impacte directement les associations obligées d'appliquer l'avenant 43 et les derniers avenants portant sur l'augmentation de la valeur du point.

Résultat : dans plusieurs départements de grosses associations sont en redressement judiciaire et ; comble de l'ironie, elles risquent d'être reprises par le secteur du lucratif, voire par des groupes peu scrupuleux qui sont déjà pointés par la justice pour leurs pratiques plus que douteuses.

La CGT revendique une prise en charge par la Sécurité Sociale assise sur les cotisations sociales. Elle se refuse à la marchandisation de ce secteur.

Nous demandons à l'état et aux départements de prendre leurs responsabilités et d'y mettre les moyens financiers en corrélation avec les besoins des salariés mais aussi ceux des usagers.